

Conseil Régional Nord – Pas de Calais

Séance Plénière du 23 et 24 mai 2013

Motion déposée par le Groupe Front de Gauche, Communiste et Unitaire

L'annonce gouvernementale de procéder à la vente de participations de l'Etat dans les entreprises dont il possède une partie du capital, relève d'une erreur économique car dans cette configuration, l'Etat se prive de leviers stratégiques pour agir sur l'économie réelle avec des politiques de croissance favorables à l'emploi et à l'activité économique.

Rappelons que ces participations de l'Etat permettent aussi d'avoir un retour sur investissement en percevant des dividendes non-négligeables qui s'élèvent à plus de quatre milliards d'euros chaque année.

Cette posture gouvernementale n'est aucunement novatrice et relève d'une vieille stratégie ultra-libérale qui a démontré, au fil du temps, son inefficacité et sa stérilité économique.

Sous prétexte de vouloir retrouver des marges de manœuvre financières pour soutenir les investissements d'avenir, le Gouvernement risque de se priver d'une force de construction massive pour définir le rôle d'un Etat stratège en capacité d'agir sur l'économie réelle.

D'autres solutions existent pour sortir de l'austérité institutionnalisée.

Il faut agir sur le système bancaire en imposant auprès des banques une réorientation de leurs crédits vers les secteurs productifs (publics – privés) au lieu de les vouer aux intérêts financiers les plus puissants.

Une réorientation des crédits bancaires, même partielle, sur des critères rigoureux en matière économique et sociale baisserait les charges financières qui pèsent sur les entreprises et permettrait des opérations nouvelles d'investissement.

En conséquence, nous demandons au gouvernement de surseoir à son projet de vente des participations de l'Etat dans les entreprises dont il possède une part de capital, tout en agissant, au plan européen, pour autoriser la B.E.I. à intervenir en faveur des investissements du secteur public, avec la possibilité, qu'elle puisse se refinancer avec des prêts directs auprès de la Banque Centrale Européenne.

DIRECTION DES ASSEMBLEES
Courrier arrivé le

21 MAI 2013

